

TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE (JEE.0K)
AEC À TEMPS COMPLET
FORMATION À DISTANCE

CALENDRIER DU PROGRAMME

Du 12 avril 2027 au 1 décembre 2028

Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30 ainsi que les mercredis en soirée de 18h30 à 21h30, des exceptions pourraient s'appliquer comme dans le cas des stages.

Étape 1		Hiver 2027	
		12 avril 2027 au 16 juillet 2027 (14 semaines)	
		Fériés les 24 mai, 24 juin et 2 juillet 2027 (à confirmer)	
		Pondération	Périodes
322-194-RL	Santé et sécurité en services de garde éducatifs	2-2-2	60
322-203-RL	Découverte de la profession	2-1-2	45
322-263-RL	Alimentation chez l'enfant	2-1-2	45
350-223-RL	Soutien au développement global de l'enfant 1	2-1-2	45
			195

Étape 2		Automne 2027	
		19 juillet 2027 au 26 novembre 2027 (15 semaines)	
		Fériés les 6 septembre et 11 octobre 2027	
		Relâche scolaire les semaines débutant les 26 juillet, 2, 9 et 16 août 2027 (à confirmer)	
		Pondération	Périodes
322-214-RL	Observation de l'enfant	2-2-3	60
322-233-RL	Approches pédagogiques	2-1-2	45
322-253-RL	Saines habitudes de vie	2-1-2	45
350-233-RL	Soutien au développement global de l'enfant 2	2-1-2	45
			195
		Formation RCR/DEA 8 heures (doit avoir été complétée avant l'étape 3)	

Étape 3		Automne 2027	
		29 novembre 2027 au 21 janvier 2028 (6 semaines)	
		Relâche scolaire les semaines débutant les 20 et 27 décembre 2027 (à confirmer)	
		Pondération	Périodes
322-006-RL	Stage d'initiation à la profession (PA 322-214-RL, PR 350-223-RL, PR 350-233-RL)	1-5-3	90
			90

Étape 4		Hiver 2028	
		24 janvier 2028 au 5 mai 2028 (15 semaines)	
		Fériés les 14 et 17 avril 2028 (à confirmer)	
		Pondération	Périodes
322-224-RL	Intervention démocratique au quotidien	2-2-2	60
322-234-RL	Accompagnement de l'enfant dans ses besoins particuliers	2-2-2	60
322-303-RL	Communication bienveillante en contexte professionnel	2-1-2	45
322-313-RL	Partenariat avec la famille	2-1-2	45
			210

Étape 5		Hiver ou Été 2028	
		8 mai 2028 au 1 septembre 2028 (13 semaines)	
		Fériés les 22 mai, 23 et 30 juin 2028 (à confirmer)	
		Relâche scolaire les semaines débutant les 24, 31 juillet, 7 et 14 août 2028 (à confirmer)	
		Pondération	Périodes
322-273-RL	Action éducative auprès de l'enfant	2-1-2	45
322-283-RL	Expression artistique	1-2-2	45
322-293-RL	Littératie et numératie	2-1-2	45
322-323-RL	Action éducative auprès du poupon et du trottineur	2-1-2	45
			180

Étape 6		Automne 2028	
		4 septembre 2028 au 1 décembre 2028 (13 semaines)	
		Fériés les 4 septembre et 9 octobre 2028	
		Pondération	Périodes
322-00G-RL	Stage d'intégration de la profession	1-15-3	240
(PA 322-194-RL, PA 322-244-RL, PR 322-323-RL, PR 322-273-RL)			240

Total d'heures d'enseignement et de stage : 1 110 heures

PA - préalable absolu : cours qui doit avoir été réussi (60 % ou plus)

PR - préalable relatif : cours qui doit avoir été suivi, mais pas nécessairement réussi (la note obtenue doit être égale ou supérieure à 40 %)

CR - cours corequis : cours qui doit être suivi de façon simultanée avec un autre cours identifié